

~~«15 ans l'âge de raison, des premières fois»~~
30 novembre 2021 – Kursaal de Besançon
Colloque anniversaire Maison de l'Adolescent – Rés'Ado
Bulletin d'inscription
N° datadock : 27908

PARTICIPANT : Mme Mlle M. NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays : Tél. fixe :
Mobile :
E-mail (en majuscules) indispensable pour confirmation inscription et informations :
Profession :

EMPLOYEUR : Structure :
Nom du contact formation continue :
Adresse :
Complément d'adresse : Code postal : Ville : Pays :
Tél. :
E-mail (en majuscules) indispensable pour confirmation inscription et informations :

PRISE EN CHARGE au titre de la

- FORMATION CONTINUE (la convention de formation sera envoyée par le service de formation continue du Centre Hospitalier Spécialisé de Saint Ylie (39)) **35 €**
 PRISE EN CHARGE par l'EMPLOYEUR (hors formation continue) **20 €**
 PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE (merci d'envoyer un chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC avec votre inscription) **20 €**
 Etudiant : **gratuit** (inscription obligatoire)

Nom et statut du signataire et/ou cachet de l'organisme, date et signature



Inscription à l'atelier : veuillez numéroter vos choix par ordre de priorité. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée puis par ordre de préférence (1 premier choix, 4 dernier choix).

- Atelier 1 : A travers le monde**
 Atelier 2 : Etre adolescent aujourd'hui : quelles servitudes ? Quelles dépendances ?
 Atelier 3 : Qu'est-ce qui inquiète les adolescents aujourd'hui ?
 Atelier 4 : Quand «première fois» rime avec violence

Bulletin complété, daté et signé à retourner à : Maison de l'Adolescent-Rés'Ado, à l'attention de Mme Sophie BOUCON 13 rue des Jardins – 25000 Besançon - E-mail : secretariat.resado@ch-novillars.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Modalités d'inscription

Les inscriptions à titre professionnel avec prise en charge au titre de la formation continue font l'objet d'une convention de formation transmise par le Centre Hospitalier Spécialisé de Saint Ylie.

A la fin de la formation, une attestation de suivi et de formation et une facture à honorer seront adressées à l'organisme pour règlement.

Une confirmation d'inscription sera adressée au participant par courriel à réception du présent formulaire et du règlement.

Règlement

Les tarifs d'inscription sont précisés sur le programme et les documents d'inscription.

Dans le cas d'une prise en charge en formation continue, le règlement est dû à réception de la facture. Sauf accord spécifique, le règlement s'opère par chèque ou virement (bancaire ou postal).

Dans le cadre d'une inscription individuelle, le règlement se fait par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC et envoyé en même temps que le bulletin d'inscription.

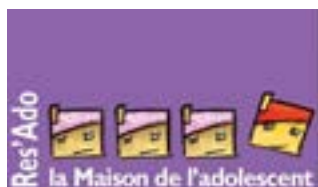
Absence totale ou partielle, annulation

Les inscriptions sont valables pour le 30 novembre 2021.

En cas de dédit, un remboursement du tarif d'inscription est prévu, jusqu'à 2 semaines avant le colloque. La date limite d'inscription est fixée au 16 novembre 2021, il ne se sera fait aucun remboursement après cette date.

Toute annulation devra être notifiée par écrit au secrétariat du colloque et le remboursement du règlement sera effectué s'il y a lieu après le colloque.

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont destinées uniquement à la gestion administrative de votre inscription et à toute communication relative au colloque.



Pour tout renseignement :

Maison de l'Adolescent - Rés'Ado - 13, rue des Jardins - 25000 Besançon
Tél. : 03.81.53.97.67 - secretariat.resado@ch-novillars.fr